



Règlement Intérieur

- Tout départ doit être réservé auprès de l'accueil ou par internet.
- Tout joueur doit impérativement se présenter à l'accueil avant de prendre le départ.
- Les joueurs qui se présentent au départ doivent être ceux de la réservation.
- Un joueur ne peut être inscrit qu'une seule fois par jour sur le planning.
- En cas d'affluence, nous procéderons à un regroupement de joueurs pour fluidifier le jeu. Les pratiques de surbooking ne sont pas tolérées afin de permettre à tout joueur de jouer.
- Les personnes invitées par un membre bénéficient d'un tarif "invité membre". Elles doivent se présenter à l'accueil accompagnées du membre pour valider sa partie.
- Les badges "membres" doivent être récupérés à l'accueil et mis en évidence sur les sacs.
- Les vignettes autorisant la circulation des voiturettes privées sur le parcours doivent être récupérées à l'accueil et affichées sur les pare-brises des voiturettes.
- Les voiturettes sont prévues pour 2 personnes, le conducteur devant avoir plus de 16 ans et pouvoir justifier du BSR (Brevet de Sécurité Routière).
- Les voiturettes sont interdites sur le parcours de la Durance et aux abords immédiats des tapis de practice (parking disponible devant le club house).
- Le respect de la signalétique et du règlement intérieur en général, doit permettre au plus grand nombre de pouvoir jouer dans des conditions de sécurité optimales.

Nous vous remercions de votre coopération.

La Direction.

GOLF INTERNATIONAL DE PONT ROYAL SAS

Domaine & Golf de Pont Royal - 13370 Mallemort de Provence - FRANCE

Tél +33 (0)4 90 57 40 79 – Fax +33 (0)4 90 57 50 19 – info@golf-pontroyal.com – www.golf-pontroyal.com

SAS au capital variable de 2.652.456 € - RCS TARASCON - SIRET 435 135 371 00019 – APE 9311Z



Rules of procedure

- All tee times must be booked with the reception desk or via the internet.
- It is imperative that all players present themselves at the front desk before starting.
- Players who show up on the first tee must be those of the reservation.
- A player can only be entered once a day on the schedule.
- In the event of congestion on the course, we will organize for players regroup in order to smoothen out the pace of play. Overbooking practices are not tolerated in order to allow any player to play.
- Payers invited by a member receive a "guest member" rate. They must show up at the reception desk with the member to validate their game.
- "Member" badges must be retrieved at the front desk and placed on the bags.
- Vignettes authorizing the use of private carts along must be retrieved at the reception desk and displayed on the windshields of the carts.
- The carts are designed for 2 people, the driver must be over 16 years old and be able to justify the BSR (Road Safety Certificate).
- Carts are not allowed on the Durance course and in the immediate vicinity of the practice range (parking available in front of the club house).
- Compliance with the signage and the rules of procedure in general must enable as many people as possible to play in optimal security conditions.

We thank you for your understanding,

Management.

GOLF INTERNATIONAL DE PONT ROYAL SAS

Domaine & Golf de Pont Royal - 13370 Mallemort de Provence - FRANCE

Tél +33 (0)4 90 57 40 79 – Fax +33 (0)4 90 57 50 19 – info@golf-pontroyal.com – www.golf-pontroyal.com

SAS au capital variable de 2.652.456 € - RCS TARASCON - SIRET 435 135 371 00019 – APE 9311Z